



- PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - DU 04 SEPTEMBRE 2023

COMMUNE DE PLOUGOURVEST

1- Situation de travaux

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours de la commune :

- L'été s'est bien déroulé sur la commune, aucun incident n'a été constaté.
- Durant le mois d'août, les travaux du Pouldu se sont stoppés pour cause de congés des entreprises. Les travaux d'enduits ont démarré le 30 août et l'électricité ce lundi 04 septembre.
- Une consultation d'entreprises est en cours pour les travaux d'aménagement des abords du Pouldu avec 3 lots. Remise des plis pour le 22/09/2023- 12h sur la plateforme de MEGALIS.
- Les travaux d'électricité au Centre d'activités sont terminés avec la mise en place de LEDS.
- Les travaux de terrassement et d'empierrement ont été réalisés au Lotissement du Moulin. Des panneaux de publicité ont été installés par le service technique pour informer la population de la vente de 14 lots.
- Ouest Signal a réalisé des travaux de traçage au sol sur le parking rue du Stade avec un sens de circulation, permettant ainsi une meilleure coordination entre les véhicules.

2- Point sur le local commercial – 1 place de l'Eglise

La commune a reçu en recommandé le 07 août, la résiliation du bail commercial avec Morgan BACHELIER et la possibilité d'accéder au bâtiment. Lors d'une réunion avec les élus le 08 août, Monsieur le Maire a fait visiter le commerce et son état de salubrité. Des travaux de nettoyage seront nécessaires par une entreprise spécialisée et une réflexion devra être faite sur le devenir de ce bâtiment.

3- Ecole Notre Dame : Point sur la rentrée scolaire

Monsieur le Maire a présenté la rentrée scolaire 2023-2024 à l'école Notre Dame soit 133 élèves. La municipalité était présente à la rentrée scolaire.

Arrivée de l'ALSH Bodilis-Plougar-Plougourvest à l'Espace Simone Veil à compter du 01 septembre jusqu'à fin juin 2024.

Une cohabitation devra se faire entre les 2 structures à l'Espace Simone Veil où un état des lieux a été réalisé et signature de convention avec la mairie pour la mise à disposition du bâtiment communal.

Acquisition gracieuse de la parcelle menant au Pôle enfance

Monsieur le Maire rappelle que l'association de Cornouaille et Léon de Quimper est propriétaire de l'Ecole Notre Dame de Plougourvest cadastrée AH 51. Il précise également que la Commune a aménagé le Pôle enfance jeunesse sur la parcelle voisine cadastrée AH 50 et que pour accéder à ce bâtiment, la commune doit passer par l'école.

Suite aux nombreux échanges et à l'accord de l'Evêché de Quimper, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'acquérir gracieusement une bande de la parcelle cadastrée AH 51 permettant l'accès au pôle enfance. Les frais de bornage et les frais notariés seront à la charge de la commune. Ceci permettra de sécuriser le secteur.

4- Service technique : Acquisition d'un micro tracteur

Au vu de la vétusté de l'ancien microtracteur KUBOTA B 2100 et vu les nombreuses réparations à réaliser, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité décident de retenir l'offre de l'entreprise PERRAMANT de LANDERNEAU pour l'achat d'un micro-tracteur KUBOTA pour un montant de 16 456 HT.

Acquisition d'un broyeur d'accotement

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, la nécessité de changer le broyeur d'accotement nécessaire pour l'entretien des voies communales par le Service Technique. Accord unanime des membres du conseil pour retenir l'offre de la Société SOFIMAT de PLOUDANIEL correspondant à un équipement ALPEGO pour un montant de 7 700€ HT.

5- Eau du Ponant : convention pour la surveillance et l'entretien de la défense extérieure contre l'incendie

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'obligation de surveiller et d'entretenir l'ensemble des poteaux de défense contre l'incendie situé sur le territoire communal. La commune compte actuellement 26 poteaux incendie. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident de valider la convention avec la SPL Eau du Ponant telle que présentée.

6- Syndicat des eaux de Pont An Ilis : Rapport sur le prix et qualité de l'eau potable et SPANC 2022

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident d'approuver le rapport sur le prix et qualité de l'eau potable et le rapport SPANC 2022. Les rapports seront également consultables en mairie et site internet.

7- Questions diverses

Monsieur le Maire a évoqué l'installation d'une boîte à livres au bourg de la commune. Une réflexion sera faite avec Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère municipale déléguée à la culture pour répondre à ce besoin.